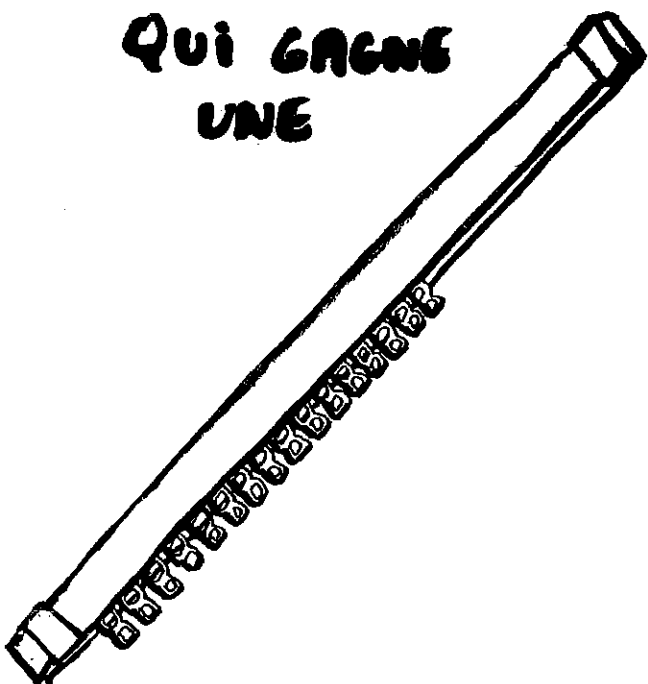


Au sommaire de ce numéro :*Chroniques syndicales : analyses et réflexions autour d'une grève / page 1 à 3***ET C'EST ENCORE
UN SALARIÉ
QUI GAGNE
UNE****Merci
l'ANI !**

L'édito : D'abord il y eut les vœux. Puis il y a eu la grève. Reste maintenant une somme de questions auxquelles il faut répondre...

D'abord les vœux, volontairement sobres jusque dans les adresses de la Direction à l'attention de ses « *collaborateurs & collaboratrices* ». Un événement toujours couru, où les salarié-e-s viennent en nombre écouter leurs patrons discourir. Des discours qui, en ce début d'année, venaient en écho à ce message d'austérité délivré en frimaire par le Président du groupe Gdf Suez.

Puis vint la grève. Une grève pour protester contre la politique d'austérité du groupe, bien sûr! ... Mais une grève aux revendications multiples, dont le caractère fourre-tout, tout du moins à la CPCU, laissait présager de l'issue fatale du conflit, à savoir : une pincée d'avancée et une grande somme d'amertume.

Disons le sans détour, suite au déroulement de cet autre événement majeur, nombreuses sont les interrogations qui ont commencé à se poser parmi le Personnel – gréviste ou non – quant aux véritables ressorts de ce mouvement.

À ces questions (comment, pourquoi et pour quoi faire ?) SUD veut répondre, mais pas seulement en dressant un bilan de cette grève. Il y a nécessité, en effet, d'analyser au-delà des revendications exprimées, et tenter de comprendre les véritables ressorts de ce mouvement annoncé d'ampleur, mais qui, dans les faits, s'est trouvé réduit à quelques heures de protestation. Et ce malgré une forte attente du Personnel de la CPCU. Dans ce nouveau numéro, SUD énergie vous livre les explications quant aux phases - précédant et suivant - son ralliement, et vous propose une analyse de ce mouvement et de ses conséquences immédiates.

Et puisque nous en sommes à évoquer cette nouvelle livraison, terminons cet édito en revenant sur les réactions qui ont suivi la précédente livraison de ce journal.

Après notre article dénonçant la résurgence des cas de mal-être et de souffrance au travail, SUD énergie a reçu beaucoup de messages. Des remerciements de la part de nombreux collègues, bien sûr. Mais aussi des messages de colère – froide et chaude – et d'agacement de la part de la Direction.

Nous le disions, traiter de ce sujet n'est jamais chose facile. Une nouvelle fois, cela s'est vérifié. Pour autant, il semblerait que la Direction générale ait entendu le message, puisqu'un rappel de sensibilisation aurait été fait lors d'un Comex à l'attention de tous les managers. Néanmoins il convient de rester vigilant, car beaucoup parmi ces derniers continuent de s'enfermer dans le déni. A suivre...

CHRONIQUES SYNDICALES

Analyses et réflexions autour d'une grève :

La grève était annoncée d'ampleur. Au point que devant la mobilisation du Personnel, dès la première journée, la Direction avait préféré satisfaire aux revendications. Après avoir crié victoire, le syndicat majoritaire invita le Personnel à voter la fin des hostilités. Puis rédigea son compte-rendu et l'afficha. Syndicats, Direction, chacun avait joué son rôle. Voilà pour l'histoire officielle. Fin de l'épisode ?

De son déroulement et de sa durée, il apparut pourtant que quelque chose clochait. Et il ne fallut pas attendre longtemps après le coup de sifflet final pour voir sur les visages des collègues, ou entendre de leurs bouches, des expressions dubitatives à propos de ce qui venait de se passer. Et même si quelques-uns s'obstinaient encore à réclamer le « tarif agent », pour une autre part, beaucoup attendaient autre chose. A l'évidence, ils s'étaient engagés dans la grève, aussi pour faire entendre leur mécontentement. Voilà trop longtemps qu'ils contenaient leur amertume. Une amertume emmagasinée après l'empilage de toutes ces dernières régressions subies (retraites, pénibilités, organisation et condition de travail, management, etc....).

Ce qui, après coup, est apparu clairement, c'est la distance qui sépare les aspirations du Personnel d'avec celles portées par les fédérations syndicales. Cette fois, l'illusion avait fait long feu...

D'abord un élément contextuel : depuis moins de sept années, à la CPCU - comme dans toutes les entreprises de service public - dès lors qu'un préavis de grève est déposé, dans l'intervalle qui sépare le dépôt du préavis et la date de la grève, les directions doivent négocier avec les syndicats afin d'éviter le conflit. C'est d'ailleurs ce à quoi la Direction de la CPCU s'est employée dès la réception du préavis de grève.

Mais en présentant une pile de revendications « fourre-tout », le syndicat majoritaire - initiateur de la grève - prenait, une nouvelle fois, le risque de générer des frustrations. Car si le fourre-tout - à l'instar de l'horoscope - permet à chacun de se reconnaître dans l'un des sujets, en réalité, il n'entretient que l'illusion. Dans le rapport de force qui se construit avec la grève, venir négocier un fourre-tout de revendications constitue une aubaine pour les directions. Cela leur permet de noyer les revendications importantes dans celles qui le sont moins. Et ce d'autant plus facilement lorsque certaines revendications sont exprimées avec leur pendant, comme ici : le tarif agent / prime avantage en nature.

La chose n'est pas nouvelle. Elle s'est répétée jusqu'à satiété, avec toujours la même inefficacité. C'était déjà vrai à l'époque où les grèves étaient organisées et structurées avec soin (piquets de grève, coupures, arrêts de la production, etc..) Mais c'est encore plus vrai aujourd'hui où les grèves - tout du moins dans les IEG - ne sont plus structurées et ni organisées en conséquence. Sans omettre les dégâts causés par l'usage du double langage.

C'est ainsi que les différentes annonces faites par le syndicat majoritaire au matin du lundi 04 février étaient en réalité l'aboutissement d'une dernière bilatérale, tenue le vendredi 1^{er}. Quant à la réunion du lundi 04 matin elle n'était qu'une « formalité » durant laquelle la Direction n'a fait que réaffirmer ce qu'elle avait convenu l'avant-avant-veille, avec le syndicat majoritaire...

Arrivé à ce point d'explication, vous nous demanderez pourquoi alors Sud énergie s'est associé à une telle pantalonnade. Car la grève, faire grève, ne sont jamais des actes anodins. Nous y venons, mais pour cela un retour en arrière s'impose.

Prestement invité par le syndicat majoritaire à donner son accord dès la mi-janvier, Sud énergie a décidé tardivement de s'associer à la grève, soit à partir du 30 janvier. Il n'était pas possible pour Sud de répondre plus rapidement, et pour cause. Nos différentes expériences passées, nous ont appris à nous méfier de certaines pratiques - et autres conceptions - sur l'unité d'action en usage dans le syndicat majoritaire. D'ailleurs, cette fois encore, nous allions pouvoir le vérifier !

Du point de vue de Sud, s'associer à une grève suppose une condition minimum : que les organisations syndicales prêtes à s'engager se rencontrent, échangent, et qu'ensemble elles établissent une plateforme commune de revendications. C'est pour parvenir à ce but que, le 19 janvier, Sud a envoyé une demande écrite auprès du syndicat majoritaire. Or, la seule réponse qui nous a été donnée est arrivée le 23 janvier. Intitulée convergence (sic) la Cgt y pressait chacune des organisations syndicales à se joindre à elle, mais uniquement sous ses mots d'ordre. Visiblement, il n'était pas question pour ce syndicat de faire un préavis commun, et encore moins une plateforme commune de revendications... C'est là une conception très singulière de l'unité d'action, et qui peut se réduire à cette formule : « *Nous (seuls) savons ce qui est bon pour les salariés ; quant à vous (les autres), contentez-vous de figurer !* »

Cette pratique s'est répétée à plusieurs reprises. Durant les phases de négociations, et même en cette matinée du 04 février : Alors que les drapeaux Cgt et Sud flottaient ensemble devant la tour, il a fallu déployer beaucoup d'énergie pour qu'un représentant Sud puisse accompagner la délégation Cgt dans « sa » rencontre avec la Direction.

À ces curieuses conceptions, venaient s'ajouter nos réserves à propos du catalogue fourre-tout des revendications. Nous l'avons déjà dit. Mais, de surcroît, certaines des revendications portées dans les tracts fédéraux Cgt nous questionnaient quant aux véritables objectifs de ce mouvement. Dans un de leur papier, on pouvait lire : « *demande à faire signer une pétition exigeant la réouverture des négociations sur le SNB 2013* »

Sachant qu'aucune des fédérations syndicales représentatives dans la branche des IEG ne souhaite réellement reprendre les négociations, qu'est ce que cela voulait dire ? D'ailleurs, pourquoi n'avaient-elles pas appelé à faire pression au début novembre, lors des négociations de branche ? Et depuis quand est-il besoin de faire grève pour signer une pétition ? Et dès lors, où se situaient les priorités : dans la construction du rapport de force ou dans la signature d'une pétition ?

Du point de vue de Sud, vu la manière dont les revendications fédérales étaient portées, il se dessinait une stratégie qui empruntait beaucoup à celles que nous avons connues en 2004 pour les retraites, en 2009 ou encore en 2011. Une stratégie que Sud qualifie d'être de renoncement.

Mais malgré toutes ces réserves - nous sommes tous traversés de contradictions ! - Sud énergie décida finalement de s'associer à la grève. La décision de Sud est avant tout à mettre au crédit des copains et collègues qui, pour la plupart, agents d'exploitation se voyaient mal rester à l'écart de leurs autres collègues et ne pas faire grève. **La solidarité ouvrière existe toujours, et c'est tant mieux.** Pour autant le ralliement de Sud ne s'est pas fait sans réserve.

Pour Sud énergie, s'associer à cette grève ne signifiait pas suivre et imiter. Il s'agissait pour nous de s'associer afin d'éclairer les débats, de porter au mieux certaines revendications. C'est ainsi que Sud s'est employé à défendre la position intersyndicale sur les mesures salariales ; à demander l'arrêt des pratiques managériales irrespectueuses de l'intégrité morale et physique des personnes. Également, notamment lors du rassemblement du 04 février, pour Sud, d'expliquer les enjeux liés à la question du tarif agent ; d'expliquer pourquoi il était préférable de rester sur la prime avantage en nature ; et de faire le point sur l'état d'avancée des discussions.

Chacun-e connaît « les avancées » qui ont été obtenues par la grève. Mais quelles que soient les réserves que l'on peut avoir à son propos, Sud énergie tient à exprimer ceci : **Même engagé avec réserve, Sud énergie est satisfait d'avoir participé à ce mouvement, pour deux raisons essentielles. La première est d'abord d'avoir pu aider une catégorie du Personnel qu'on ne voyait plus en grève - nos collègues de la tour - à faire entendre leur mécontentement. La seconde, est d'avoir incité le syndicat majoritaire à ne pas abandonner la position intersyndicale sur les mesures salariales 2013 prise le 25 janvier.**

À ce propos, revenons à l'accord sur les mesures salariales 2013 et sur la manière dont il a été négocié. **Bien que la version finale de cet accord tende à se rapprocher des exigences posées par la proposition intersyndicale, il n'était pas question pour Sud énergie de le signer.** Outre les insuffisances des avancements aux choix (225 Nr obtenus vs 235 Nr demandés), cet accord pêche également par les lacunes liées à la répartition par collègue. Or ces lacunes sont consécutives à la méthode qui fut utilisée pour « négocier », l'autre motif de la non-signature par Sud énergie. **Signer cet accord revenait à cautionner une méthode inacceptable.**

Il faut savoir, en effet, qu'à l'occasion de ce conflit, la Direction de la CPCU a opéré un revirement à 180°. À la date du dépôt du préavis, les négociations salariales étaient en cours (se reporter au précédent numéro de ce journal). Or malgré cela, la Direction a fait le choix de renouer avec une pratique que nous pensions révolue depuis l'arrivée de l'actuelle Drh. En effet, dès réception du préavis, la Direction a opéré des négociations sur deux niveaux. Au premier, sous forme de bilatérale avec le syndicat majoritaire. Au second, avec les trois organisations présentes à la CPCU, dans le cadre de l'agenda social.... Avec le risque, pour les organisations minoritaires, de se retrouver cantonnées à négocier à la marge, voire à cautionner ce qui a été négocié en bilatérale...

Même si cette pratique est « légale », elle témoigne néanmoins d'une conception très singulière du dialogue social et, a fortiori, du rôle des organisations syndicales minoritaires. Qu'elles soient engagées ou non dans le conflit. Or, pratiquer de la sorte suppose pour la Direction de disposer de représentants doués d'habileté politique et d'un sens tactique particulièrement aiguisé. Mais jugez plutôt...

... Le 31 janvier, date de l'ultime séance de négociation officielle sur les mesures salariales, la Direction est arrivée avec, dans les mains, un projet d'accord, pour le moins consternant... En effet, les mesures qu'il contenait étaient peu ou prou du même acabit que celles qui nous avaient été présentées au début des négociations, c'est-à-dire le 10 janvier dernier, par cette même Direction... Nous vous laissons imaginer l'ambiance dans la salle de négociation ! Le malaise était palpable comme ces morceaux de charcuterie, par ailleurs objet de la considération témoignée à notre endroit par la Direction : des jambons... La Direction nous prenait pour des jambons !

Malaise côté syndicat majoritaire ; d'autant qu'après leur bilatérale du 29 janvier, ils avaient annoncé les mesures de ce futur projet d'accord comme étant des avancées significatives !

Et malaise coté Direction, où l'humeur était déjà maussade ; mais qui passa rapidement à l'orage après deux suspensions de séance demandées conjointement par Cfe et Sud qui obligèrent ainsi le syndicat majoritaire à devoir se ranger à nouveau sous la proposition intersyndicale. Une proposition beaucoup plus ambitieuse en ce qui concerne le partage des richesses ! Nous étions la veille du 1^{er} février, et vous la connaissez déjà la suite ...

Reste maintenant une somme de questions auxquelles nous devons répondre. Il est probable que cet épisode de la vie sociale de la CPCU laisse des traces. Tant du côté syndical que du côté de la Direction.

Côté syndical : Dans l'édito du précédent numéro de ce journal, Sud s'interrogeait sur le sens des manœuvres en cours, non sans avoir constaté que les préavis qui ont été déposés à la CPCU, entre les mois d'octobre et de novembre dernier, étaient tous exsangues de modalité d'action et de perspective. Et alors même que leurs motivations ne souffraient pas de désaccord politique ou d'enjeux électoraux. Force est de constater que la stratégie syndicale déployée à la CPCU est la déclinaison de ce qui se pratique au niveau national. Un niveau où les bureaucraties (fédérales et confédérales) se dépensent sans compter pour empêcher toutes convergences des luttes et ruiner toutes perspectives d'actions unitaires. Avec cette nouvelle grève, nous aurions pu penser que les choses allaient changer, or il n'en fut rien. Nous le disions plus en amont : **la grève, faire la grève ne sont pas des actes anodins ! Aussi faut-il continuer de s'interroger lorsque l'on constate l'usage répétitif d'une stratégie syndicale qui conduit inexorablement les salarié-e-s à se détourner de la grève pour cause de manque de perspective. C'est cela la stratégie du renoncement. Il est de notre responsabilité collective de redonner des perspectives, de redonner du sens à la lutte !**

Côté Direction : Le revirement opéré par la Direction a de quoi questionner. Est-il le fruit d'une action temporaire et pragmatique liée au dépôt d'un préavis de grève ? Ou est-il la résultante d'une stratégie mûrement réfléchie ? Il est encore trop tôt pour y répondre. Néanmoins, dans la perspective des changements qui risquent de s'opérer à la CPCU, peut-être que la Direction cherche à privilégier ses relations avec le syndicat majoritaire et historique des IEG ? Cette éventualité est probable. D'autant que, comme le disait Raymond Soubie - ennemi de classe et fin connaisseur des organisations syndicales - : *« Ce que les pouvoirs (politique et économique) attendent de la Cgt, c'est qu'elle canalise la protestation sociale. Et nous devons reconnaître qu'elle remplit parfaitement son rôle »*... Pour autant, l'histoire ne dit pas si canaliser signifie résoudre les causes qui génèrent la protestation sociale. Peut-être qu'un coup d'œil dans le rétroviseur serait utile pour répondre à cette question ?

Quant à Sud énergie, à défaut de faire mieux, nous continuerons de remplir notre fonction de petit caillou dans la chaussure ; d'abord en continuant de vous livrer analyses et informations. À ce sujet, la Direction doit être convaincue que Sud énergie s'emploiera à dénoncer auprès du Personnel toute manœuvre ayant pour but de diviser, affaiblir ou miner le syndicalisme et le dialogue social. Également, Sud ne cessera de bousculer les autres organisations syndicales afin de les alarmer sur les périls qu'il y a de poursuivre des stratégies de renoncement, et le double langage. **Sud encourage chacun-e à ne plus vivre par délégation. Exprimez-vous !**

Engagez-vous, agissez ! À ce propos, Sud vous donne rendez-vous à la manifestation du 05 mars prochain contre l'accord sur la compétitivité et la (l'in)sécurisation de l'emploi. (Rdv 14H00 place du Châtelet)

Vous souhaitez être informé en temps réel sur les négociations, sur leur évolution ou encore sur nos différentes interventions faites en CE, en DP et autres CHSCT ?

*Alors n'hésitez pas à vous inscrire sur notre liste de diffusion électronique !
L'inscription sur notre liste de diffusion ne vous oblige en aucune façon.*

*Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter par mail :
Joëlle Toubiana, Philippe Méliou, ou encore Dominique Vanstaecvel.*

Ce journal est réalisé par et pour les agents de la CPCU. Nous prenons la peine d'écrire pour expliciter l'actualité sociale et de donner notre point de vue; alors prenez le temps de nous lire et faites-vous votre opinion! L'indépendance et la vie de ce journal sont uniquement assurées grâce aux cotisations de nos syndiqués(es). Nous ne sommes pas parfaits, et rien ne vous interdit de réagir en exprimant votre point de vue. Nous sommes prêts à recevoir et à publier tous les points de vue dès lors qu'ils sont exempts de sexisme et/ou de racisme.

Toutes les contributions sont les bienvenues, pensez-y!

Fait à Paris, le 25 février 2013